



# ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL

## DANS LE CADRE DES RYTHMES SCOLAIRES





# DEUX MOMENTS DISTINCTS SONT PROPOSES



## L'ALC >>> ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL (SERVICE PAYANT)

L'ALC est un service mis en place par la mairie permettant l'accueil des enfants scolarisés avant et/ou après la classe.



### LE MATIN 7H30 > 8H30

Les enfants sont accueillis par les animateurs qui mettent en place des activités calmes et adaptées.



### LE SOIR 16H30 > 17H45 OU 18H30

Encadrés par les animateurs, les enfants prennent leur goûter (fourni par les parents), organisé dans le calme. A la suite de ce temps, différentes activités sont proposées aux enfants jusqu'à l'arrivée de leurs parents.



### LE MIDI 11H45 > 13H30

Les enfants sont accompagnés par les animateurs dans la prise de repas ainsi que dans la découverte des saveurs. Le repas terminé, les enfants ont la possibilité de participer aux activités proposées par les animateurs, dans le respect des rythmes et besoins de chacun.

### LE MERCREDI 7H30 > 9H

Les enfants sont accueillis par les animateurs. L'école se termine à midi. Le centre social propose une prise en charge des enfants dès la sortie de l'école (renseignements au 03 26 89 30 81).

### LA PRE-INSCRIPTION A L'ALC

Elle est obligatoire. Le dossier d'inscription est mis à la disposition des familles à la mairie de Bétheny. Pour la rentrée de septembre 2014, les pré-inscriptions débuteront dès le 2 juin 2014.



# AUX FAMILLES POUR LEURS ENFANTS



## LE TEMPS PERISCOLAIRE 15H30 > 16H30 (SERVICE GRATUIT)

Avec la mise en place des rythmes scolaires, l'école se termine à 15h30. Les parents ont le choix d'inscrire leurs enfants aux activités sportives, culturelles, manuelles proposées par la commune.

### L'INSCRIPTION AU DISPOSITIF PERISCOLAIRE

Elle est obligatoire et doit se faire chaque trimestre selon une liste d'activités proposées. Le dossier d'inscription est mis à la disposition des familles à la mairie de Bétheny. Pour la rentrée de septembre 2014, les inscriptions débuteront dès le 2 juin 2014.

**ATTENTION** : certaines activités auront un nombre de places limitées.

### L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

La direction de l'ALC est assurée par Pierre WANSCHOOR et Edith DOYEN.

L'équipe d'animation est constituée d'animateurs employés par la mairie. Motivés par l'envie de faire découvrir de nouvelles choses aux enfants, ils sont étudiants, parents ou encore futurs professionnels de la petite enfance.

Pour le temps périscolaire, les **ATSEM** et les **animateurs** formeront une équipe efficace pour assurer les animations dans les écoles maternelles.



# PLANNING DES ACTIVITES DU TEMPS PERISCOLAIRE



## 15H30 > 16H30



Nom et prénom .....

### 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE > MON ENFANT SERA PRESENT

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACTIVITES				
LIEUX				

### 2<sup>E</sup> TRIMESTRE > MON ENFANT SERA PRESENT

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACTIVITES				
LIEUX				

### 3<sup>E</sup> TRIMESTRE > MON ENFANT SERA PRESENT

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACTIVITES				
LIEUX				

### CONTACTS

Directeur de l'ALC  
Pierre WANSCHOOR  
tél. 06 25 86 33 90  
alc@ville-betheny.fr

Directrice adjointe de l'ALC  
Edith DOYEN  
tél. 06 15 51 00 01  
alc@ville-betheny.fr

Secrétariat de la mairie de Bétheny  
Florence BUTEZ (Inscriptions)  
tél. 03 26 07 12 71  
accueil@ville-betheny.fr

